COMMUNE DE PETITE-FORET Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du 4 avril 2023

Délibération n°: 23-04-02

5.1 Election

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-neuf mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 20

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Pascal CROMBE -Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD Christian DURIEUX - François STASINSKI - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALEMAHMED Christine HUET - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN - Dominique DAUCHY

Étaient excusés

Dominique CORREA a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA Dorothée MARTIN a donné pouvoir à Dominique DAUCHY

Étaient absents

Claudine GENARD - Sylvia PISANO - Isabelle DUFRENNE - Léa DEQUAYE - Tiphanie OTLET

Nombre de suffrages exprimés : 22

Votes Pour: 22

Abstention: 0

Vote contre: 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20-07-08 du 15 juillet 2020 actant la composition des commissions municipales.

CONSIDÉRANT que les commissions municipales instruisent les affaires qui leur sont soumises et en particulier les projets de délibération intéressant leur domaine.

CONSIDÉRANT que suite à l'élection de Monsieur Pascal CROMBE en qualité d'Adjoint délégué aux bâtiments et à la voirie et à l'installation de Madame Christine HUET le 07 février dernier en qualité de Conseillère municipale, il convient de modifier la composition des commissions municipales comme suit :

- **Commission Bâtiment/voirie** : Pascal CROMBE devient président de la commission, Gérard GAILLARD vient en compléter la composition.

- Commission Affaires scolaires : Christine HUET remplace Gérard GAILLARD
- Commission Espace Emploi et Numérique : Christine HUET remplace Léa DEQUAYE

Après avoir délibéré le Conseil municipal, prend acte à l'unanimité de la nouvelle composition des commissions municipales.

Ainsi fait et délibéré en séance, Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés Pour extrait certifié conforme Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le :12/04/2023

Acte transmis au contrôle de légalité le : 11/04/2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>



Sandrine GOMBERT